



## ***SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA SEUGNE***

# **Avis aux riverains du cours d'eau « La Seugne »**

### **Travaux d'entretien sur la rivière « La Seugne »**

Dans le cadre de son programme pluriannuel de travaux d'entretien, le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne vous informe du lancement des travaux d'entretien de la ripisylve sur « La Seugne » à compter 22 avril 2024 pour une durée de 4 à 5 mois. Ces interventions sont cadrées par un arrêté inter-préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général (DIG).

Pour cette mission, les équipes rivières de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge interviendront sur la rivière « La Seugne ».

Les travaux consisteront à des actions de débroussaillage, tronçonnage, élagage, de débardage de certains arbres, ainsi que la suppression d'embâcles (barrages de branches et débris végétaux). Ces actions sont menées dans le cadre du bon fonctionnement de l'écoulement des cours d'eau et dans le respect de la végétation présente sur les abords des cours d'eau. **Ces interventions seront sélectives et non systématiques afin de préserver l'équilibre de l'écosystème.**

Pour tous renseignements veuillez contacter :

Frédéric VASSEUR : Responsable technique :  
06.48.40.77.02 – [frederic.vasseurhaute-saintonge.org](mailto:frederic.vasseurhaute-saintonge.org)

OU

L'équipe du SYMBAS :  
05.16.48.40.04 - [secretariat@symbas.fr](mailto:secretariat@symbas.fr)

Merci de votre compréhension.

Le Président,

Bernard MAINDRON

**Siège social :** Mairie de Jonzac  
**Adresse :** 7, rue Taillefer – CS70002 – 17501 JONZAC Cedex  
**Tél :** 05 16 48 40 04 **Courriel :** [secretariat@symbas.fr](mailto:secretariat@symbas.fr)